



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

CORPS D'INSPECTION
Inspection d'Académie
Inspection Pédagogique
Régionale

Affaire suivie par :
Alexandra ALMIMOFF
Claude VALTAT
Référence :
AA/CV/MY

Téléphone
03 80 44 87 05

Courriel
alexandra.almimoff@ac-dijon.fr
Claude.valtat@ac-dijon.fr
Corpsdinspection2@ac-dijon.fr

Rectorat de Dijon
Secrétariat des corps d'inspection
2G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon Cedex

Dijon, le 15 septembre 2019

Alexandra ALMIMOFF
Claude VALTAT
IA-IPR d'économie-gestion

à

mesdames et messieurs les professeurs
d'économie-gestion

s/c de mesdames et messieurs les chefs
d'établissement

Objet : lettre de rentrée des IA-IPR d'économie-gestion 2019-2020

Chères et chers collègues,

En ce tout début d'année scolaire, nous souhaitons la bienvenue aux enseignants nouvellement nommés sur notre territoire bourguignon et adressons toutes nos félicitations aux lauréats des différents concours (professeurs stagiaires à mi-temps et à temps plein). Nous tenons à vous remercier pour votre engagement au service de la réussite de tous les élèves ; notre reconnaissance s'adresse également aux tuteurs de professeurs stagiaires et non-titulaires, professeurs d'accueil d'étudiants, missions essentielles pour faciliter l'entrée dans le métier des nouveaux et futurs collègues.

Comme chaque année, nous aurons maintes occasions de travailler ensemble, lors des journées de formation mises en œuvre, des préparations des divers examens et lors de rencontres individuelles ou collectives. Nous avons programmé des formations très précoces sur les nouveaux programmes de lycée au premier et au second trimestre ETLV en 1^{ère} notamment dès fin septembre et début octobre) ; elles donneront l'occasion de proposer un travail autour des questions pédagogiques et didactiques avec les enjeux en terme d'apprentissage des élèves mais elles offriront également l'opportunité de moments d'échanges et de partages d'informations.

Il y a la mise en œuvre des enseignements des nouveaux lycées (professionnel, général et technologique), mais l'année scolaire 2019-2020 verra également des évolutions notoires dans le post baccalauréat pour l'économie-gestion. À noter des rénovations nouvelles de diplômes et en 2020 de nouvelles sessions d'examen consécutives à ces rénovations (SAM, Gestion de la PME, NDRC, MHR, CG, AGPME, MUC, Tourisme et GTLA ainsi que les DCG et DSCG...) ou d'enseignement (CEJM). La voie STMG, dans la logique voulue par la réforme actuelle du lycée (cf. BO n°29 du 19 juillet 2018) aura une nouvelle session du bac en 2021. À noter :

- l'[arrêté du 28 juin 2019](#) relatif aux épreuves des baccalauréats général et technologique ainsi qu'aux mesures transitoires liées à la réforme de ces baccalauréats (article 2 pour les baccalauréats technologiques) ;
- l'[arrêté du 22 juillet 2019](#) relatif à la nature et à la durée des épreuves (voir principalement articles 2 et 4) la [note de service n° 2019-110 du 23 juillet 2019](#) sur les modalités. Nous serons toujours à vos côtés pour l'ouverture de sections européennes dans la voie STMG, véritable atout pour les élèves dans le cadre de leur poursuite d'études supérieures. Quelques sections ouvertes et des professeurs très impliqués pourront apporter réponses à des questions sur ce sujet.
- d'organisation du contrôle continu à compter de la session 2021.



Dans la région académique Bourgogne-France-Comté, le travail conduit sur la liaison baccalauréat professionnel/ en inter cycles se poursuit ; des coordonnateurs identifiés dans chaque lycée en BTS sont missionnés (avec indemnités) pour piloter ce travail essentiel pour l'accueil et l'accompagnement des lycéens à l'entrée en BTS.

Puissiez-vous trouver dans ces nouvelles perspectives force et détermination dans la mission qui est la vôtre : restaurer, chaque jour, la confiance de ces élèves dans leurs propres capacités et conduire, tout autant que dans les autres séries, les jeunes citoyens qu'ils sont, vers des voies de réussite et d'accomplissement.

RESULTATS AUX EXAMENS 2019

1. Les baccalauréats STMG et STHR

série	Taux de réussite	Admis	Part mention très bien	Part mention bien	Part mention assez bien	Part admis sans mention
HOTELLERIE RESTAURATION	92,6%	50	10,0%	12,0%	38,0%	40,0%
STMG spécialité GESTION ET FINANCE	85,7%	263	2,3%	13,3%	33,5%	51,0%
STMG spécialité MERCATIQUE	88,0%	555	1,6%	9,2%	28,6%	60,5%
STMG spécialité R.H. ET COMMUNICATION	91,3%	399	0,3%	7,5%	29,6%	62,7%
STMG spécialité SYSTEMES D'INFORMATION DE GESTION	76,3%	29	0,0%	10,3%	27,6%	62,1%

Sources : Rectorat - SSA - exploitation des fichiers OCEAN

2. Les résultats en terminale L, DGEMC

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nbre candidats	204	173	166	221	249	199	215
moyenne académique	13,9	13,6	13,6	13,8	13,6	14,01	14,2

Pour la présente rentrée, à noter la poursuite du fonctionnement en réseaux de trois bassins : Nevers (Follereau et J. Renard), Chalon (Mathias, Gauthey et Pontus de Thyard), Dijon (Carnot et H. Fontaine) ; les élèves se déplacent sur un seul site et ce fonctionnement initié dès la création de cette option en 2012, a permis d'offrir au plus grand nombre d'élèves la possibilité de suivre cette formation. Quant à la plateforme à distance ouverte à Saint Bénigne-Dijon, elle permet aux élèves des Arcades-Dijon, Ozanam-Mâcon et Paray le Monial de suivre cet enseignement de terminale L, avec un pourcentage de réussite excellent.

Cet enseignement du droit sera, à la rentrée 2020, ouverte à toutes les voies générales en terminale.



3. Les résultats en BTS

Taux de réussite à la session 2019 au BTS

Libellé diplôme	Admis	Présents	Taux de réussite 2019	Taux de réussite 2018	Taux de réussite 2017
TECHNICO-COMMERCIAL	53	60	88,3%	79,3%	90,3%
TRANSPORT ET PRESTATIONS LOGISTIQUES	28	35	80,0%	86,5%	64,9%
MANAGEMENT DES UNITES COMMERCIALES	270	400	67,5%	76,6%	80,3%
NEGOCIATION ET RELATION CLIENT	179	231	77,5%	70,4%	62,8%
COMMERCE INTERNATIONAL A REFERENTIEL COMMUN EUROPEEN	84	98	85,7%	85,6%	87,8%
PROFESSIONS IMMOBILIERES	18	23	78,3%	61,5%	65,5%
BANQUE, CONSEILLER DE CLIENTELE	209	237	88,2%	90,7%	96,4%
ASSURANCE	22	25	88,0%	75,8%	92,0%
ASSISTANT DE GESTION DE PME-PMI A REFERENTIEL COMMUN EUROPEEN	138	207	66,7%	71,8%	69,5%
COMPTABILITE ET GESTION	155	201	77,1%	69,2%	74,5%
COMMUNICATION	45	50	90,0%	89,5%	96,7%
ASSISTANT DE MANAGER	199	231	86,1%	87,3%	80,3%
SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS OPTION A: SOLUTIONS D'INFRASTRUCTURE, SYSTEMES ET RESEAUX	90	115	78,3%	83,1%	78,1%
SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS OPTION B: SOLUTIONS LOGICIELLES ET APPLICATIONS METIERS	98	114	86,0%	74,3%	81,2%
HOTELLERIE RESTAURATION OPTION A MERCATIQUE ET GESTION HOTELIERE	19	22	86,4%	65,2%	80,0%
HOTELLERIE RESTAURATION OPTION B ART CULINAIRE ART DE LA TABLE ET DU SERVICE	32	38	84,2%	84,6%	90,9%
TOURISME	111	121	91,7%	87,3%	88,1%
NOTARIAT	28	38	73,7%	82,2%	81,0%
TOTAL	1 778	2 246	79,2%	78,2%	78,2%

Source : Rectorat de Dijon - SSA - OCEAN - Sessions 2017, 2018 et 2019

4. Les résultats en DCG, par établissement

	ADMIS	ELIMINE	REFUSE	SANS DECISION FINALE	ABSENT A TOUTES LES EPREUVES
0210019G LYCEE LE CASTEL	26	1	1	58	2
021100SZ CANDIDATS COTE D'OR	5	15	3	31	10
0211090W LYCEE PRIVE ST BENIGNE	17	4	2	30	3
0211139Z IUT GEA DIJON/AUXERRE	-	6	-	2	-
058100SN CANDIDATS NIEVRE	1	-	1	3	-
0710010A LYCEE MATHIAS	17	5	1	46	1
071100SG CANDIDATS SAONE ET LOIRE	-	6	1	32	5
089100SD CANDIDATS YONNE	1	4	4	8	5
TOTAL	67	41	13	210	26

Lycée le castel DIJON = 92,3%
 Lycée Mathias CHALON SUR SAÔNE = 74%
 Lycée St Bénigne DIJON = 74%

5. Les orientations et poursuite d'études en CPGE

- **CPGE ECT au lycée du Castel à DIJON** : 19 étudiants en fin de seconde année ; la plupart des étudiants intègrent des écoles. À noter que 4 étudiants intègrent BSB Burgundy School of Business à DIJON et que 4 étudiants intègrent des écoles prestigieuses : NEOMA Business School, AUDENCIA Business School, KEDGE Business School.
- **CPGE ATS « management » (post bac +2) au lycée Montchapet à DIJON** : 32 étudiants en fin d'année, 94% obtiennent la L3 ; intégrations dans les écoles : 8 IAE (Sorbonne, Montpellier, Rennes, Bordeaux, Lyon, Grenoble), 4 TBS, 10 BSB, EDHEC, DAUPHINE, IUT Troyes...



- **CPGE ENS Rennes (D1) et ENS Paris-Saclay (D2), lycée Eiffel DIJON**

En filière Économie (D2), 27 élèves en fin d'année.

Deux élèves ont été admissibles à l'ENS (malheureusement pas d'admis), et 4 admissibles à l'ENSAI. Deux élèves sont admis à l'EDHEC. Une majorité poursuit en Magistère dans des formations de pointe en économie.

En filière Droit (D1), nous avons 48 élèves en fin d'année. 4 élèves ont été admissibles à l'ENS, mais pas d'admis. Beaucoup d'admissions en Magistère après la licence (éco-droit, double licence droit-sciences politique), 4 étudiants en licence dans le cadre de projets Erasmus.

PRIORITÉS ET ACTUALITÉS DE NOTRE FILIÈRE

Les priorités nationales et académiques sont présentées dans la partie commune à toutes les disciplines de cette lettre de rentrée. Nous vous y renvoyons.

Nous vous engageons aussi à consulter très régulièrement votre messagerie académique et le site dédié pour suivre l'actualité de nos disciplines. Nous vous transmettons toutes les informations, nouveautés, évolutions portées à notre connaissance aussi rapidement que possible.

Nous vous encourageons enfin à consulter le [Plan Académique de Formation](#) (PAF) et à vous y inscrire avant le 30 septembre. Comme l'année dernière, vous y trouverez des propositions en lien avec la recherche universitaire sous forme de « journées d'études ».

Enfin, sur le portail académique, vous pouvez consulter toutes informations relatives au CAFFA, aux modalités d'inscription <http://www.ac-dijon.fr/cid95469/certificat-d-aptitude-aux-fonctions-de-formateur-academique.html> ; les candidats déclarés sont invités aux formations que propose l'INSPÉ, que ce soit pour l'admissibilité ou les épreuves d'admission.

Pour venir en appui à l'équipe d'inspection, Anaïs BRENOT et Cédric FAVRIE seront à nos côtés ; la formation initiale est conjointement assurée par les ressources humaines de l'INSPÉ et deux formateurs académiques ; Christelle MILLOT et François JOUREAU.

Concernant les dossiers suivis par les inspecteurs, les responsabilités spécifiques des diplômés sont les suivantes, même si la plupart sont traités conjointement :

- Alexandra ALMIMOFF : Gestion de la PME, NDRC, Commerce international, Tourisme, Comptabilité et gestion, Communication, Professions immobilières, notariat;
- Claude VALTAT : Banque, Assurance, Support à l'action managériale, Management Commercial Opérationnel, Services informatiques aux organisations, Management de l'Hôtellerie-Restaurant, Technico-commercial, Gestion des Transports et Logistique associée ; également référente académique pour l'option DGEMC en terminale L (en lien avec les inspecteurs de SES et histoire-géographie) et le suivi de la CPGE ATS « management » au lycée Montchapet. La mise en œuvre des examens du DCG et DSCG en lien avec l'académie et les universités de DIJON-BESANÇON est assumée avec le soutien d'Anaïs BRENOT.

La mission numérique « économie-gestion » est confiée pour la seconde année à Laurent DESCHAMPS qui œuvre au quotidien pour offrir à tous et partager les nouveautés en ce domaine et apporter son expertise à chacun.

Au niveau national Mme Christine GAUBERT-MACON, doyenne du collège l'IGéSR d'économie-gestion et Éric CAYOL, IGéSR, correspondant pour l'académie, sont nos interlocuteurs privilégiés.

Et c'est avec grand plaisir que j'accueille à mes côtés Alexandra ALMIMOFF qui arrive dans notre académie.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire 2019-2020 !

Alexandra ALMIMOFF, Claude VALTAT